



## Droit de savoir sur mon contrat du travail

Par **donddy**, le **26/12/2013** à **12:40**

Bonjour!

Je vous adresse ce mail pour solliciter votre aide. Je vais savoir si je suis exploité par mon employeur ou pas.

Au fait, je suis préparateur des commandes dans une boîte, et je travaille sur une plate-forme où le travail n'est pas de tout repos. Je travaille de 9h15 à 17h00 avec une pause de 45 minutes à midi. Il m'arrive de faire des heures supplémentaires tous les mercredi et jeudi à cause du volume qui est supérieur ces jours-là. Je fais au maximum 10km de marche par jour dans ce travail en parcourant la plate-forme; un travail pénible soulevant de poids des colis de plus de 25kgs. 5 jours/6. Dans le contrat du travail c'est marqué qualification préparateur des commandes.

Mais ce qui me trouble toujours c'est: " je ne comprends pas que notre employeur nous demande de nettoyer chaque jour la plate-forme (entrepôt) de tous les coins et cerclage coupé durant la préparation alors qu'il y a quelqu'un, embauché qui coupe et ramasse ces cerclages pendant que nous travaillons et à la fin de journée nous devons le rejoindre pour nettoyer, malgré notre fatigue. Je vais savoir si cela constitue une faute grave si je refuse d'exécuter cette tâche à la fin de journée? "

Je vous remercie de me répondre.